

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors de la prochaine assemblée du conseil de quartier.



**CONSEIL DE QUARTIER no 5
SECTEUR VASSAN**

*COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 11 juin 2024 à 19 h, au
Centre communautaire de Saint-Edmond*

PRÉSENCES :

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier

Mme Nicole Binet, conseillère de quartier

M. Éric Dallaire, conseiller de quartier

M. Gaétan Gignac, conseiller de quartier

Mme Geneviève Larche, conseillère de quartier

M. Serge Ross, conseiller de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ABSENCES :

M. Douglas Simpson, conseiller de quartier

INVITÉS :

M. Ian Bélanger, directeur du Service Sports et plein air

ASSISTANCE : 11 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux conseillers et aux citoyens présents et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 01.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par M. Serge Ross, appuyé de Mme Nicole Binet, de l'adopter avec les modifications demandées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2024-06-01

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 mars 2024

Une lecture du procès-verbal est effectuée et les suivis sont faits simultanément. Il est ensuite proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par M. Serge Ross, d'adopter le procès-verbal de la dernière rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2024-06-02

Suivis :

a) **Pont Champagne** : Sans nouvelle. À suivre.

b) **Coûts abat-poussière et nivelage secteur Chemin de la Plage, Proulx, Bérubé** : La soumission pour l'abat-poussière a été adoptée pour un montant de près de 300 000 \$ incluant l'épandage. Le président ne connaît pas le coût pour le nivelage.

4- Photos de membres du Conseil de quartier

Mme Gagnard photographie les membres du conseil de quartier en vue de préparer un nouveau visuel pour promouvoir ces rencontres citoyennes.

5- Parc Arc-en-ciel :

M. Ian Bélanger, directeur du Service Sports et plein air, se présente et fait la description de son service. Les parcs sont un sujet qui mobilise beaucoup la population. M. Bélanger est présent concernant l'intérêt des citoyens pour le parc Arc-en-ciel de Saint-Edmond.

Il poursuit en expliquant les étapes de réalisation d'un parc : collecte et analyse des données, planification et construction.

À la lumière des étapes illustrées, un parc ne se construit pas en un an. Le développement des infrastructures peut prendre entre deux à quatre ans, et même plus selon la complexité du parc.

Il est souhaité d'avoir des abris solaires, des espaces pour socialiser et un accès à l'eau potable pour le prochain parc.

Il faut vérifier la possibilité d'avoir un accès au Centre communautaire de Saint-Edmond pour l'eau. Puisque celui-ci n'appartient pas à la ville, le partenariat avec la Ville serait à revoir.

Il y aura une participation citoyenne, soit un sondage en ligne pour permettre aux gens de s'exprimer de manière accélérée. Le sondage s'adressera aux citoyens du secteur de Saint-Edmond.

La construction d'un parc de proximité de quartier avoisine 300 000 \$. M. Bélanger tient à préciser que certains équipements demandés au sondage pourraient se retrouver dans le futur parc, comme ceux d'un parc grand public, en plus des incontournables.

La date visée pour le début de la consultation est fin été début de l'automne, car certains autres parcs doivent être réalisés.

Les gens sont heureux de l'annonce de ce très beau projet.

Une citoyenne demande quel sera le laps de temps entre la démolition et la reconstruction du parc. Un bris de service est à prévoir. Le démantèlement sera fait à l'automne et les appels d'offres à l'hiver pour que les équipements arrivent en début de saison.

M. St-Jules souhaite que les besoins soient documentés : combien de parents se sont manifestés pour avoir un nouveau parc? Une pétition pourrait donner de la visibilité et faire connaître l'intérêt.

Construction du nouveau parc Arc-en-ciel :

Le conseil de quartier recommande la construction d'un nouveau parc à Saint-Edmond avec des abris solaires, des espaces pour socialiser et un accès à l'eau potable. Proposé par M. Serge Ross, appuyé par M. Éric Dallaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2024-06-03

6- Abat-poussière : secteur lac Malartic :

M. St-Jules informe que cette année, l'épandage de l'abat-poussière liquide est à l'essai et qu'il se fera une seule fois durant l'été. Le fournisseur est en région à partir du 10 juin. Cette solution, plus coûteuse que l'abat-poussière traditionnel, a été considérée parce que la Ville a eu de très bons commentaires d'autres localités.

Toutefois, les conseillers de quartier sont sceptiques par rapport à un tel procédé. En effet, avec les changements climatiques, ils estiment qu'un épandage serait nécessaire dès le mois de mai. Ils doutent aussi de la fréquence de l'épandage. Est-ce qu'une seule fois sera assez?

Épandage de l'abat-poussière en début de saison sèche :

Considérant :

- Les changements climatiques et la saison sèche plus tôt
- Les éléments de santé

- L'enjeu de sécurité

Le conseil de quartier recommande de faire l'épandage de l'abat-poussière aussitôt que la température le permet. Proposé par M. Serge Ross, appuyé par M. Éric Dallaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2024-06-04

La discussion se poursuit ensuite relativement à l'état des chemins à Vassan. M. St-Jules s'est renseigné pour savoir s'il existe des solutions alternatives à l'asphaltage des chemins. Il n'en existe pas selon le Service technique de la Ville. M. Gignac partage les données de fournisseurs avec l'assistance. Il existerait des procédés autres que l'asphaltage permettant d'améliorer l'état des chemins. Les conseillers de quartier souhaiteraient avoir un avis d'un spécialiste du Service technique. Cet expert pourrait venir présenter les résultats de ses recherches en assemblée.

Solutions alternatives à l'asphaltage:

Le conseil de quartier recommande de pouvoir rencontrer un expert du Service technique dans le cadre d'un conseil de quartier concernant les solutions alternatives à l'asphaltage pour échanger sur les procédés de revêtement et les contraintes techniques. Proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par Mme Nicole Binet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2024-06-05

7- Église Saint-Edmond-de-Vassan :

Mise en contexte :

En 2012, le ministère donne à la municipalité le droit et le devoir de gérer le patrimoine bâti.

En 2021, avec le nouveau conseil, le ministère de la Culture a octroyé une subvention à la Ville afin qu'elle puisse engager un agent du patrimoine. Mme Nathalie Faucher a été nommée. Elle veille à temps plein à inventorier et à cataloguer les infrastructures patrimoniales.

À Val-d'Or, il faut savoir que deux églises ne sont pas citées : l'Église Orthodoxe russe et l'église Saint-Edmond-de-Vassan. La citation d'une église exige du propriétaire d'entretenir le bâtiment et de réaliser les travaux de réfection en respectant les caractéristiques architecturales d'origine. L'église de Saint-Edmond est inventoriée, mais elle n'est pas citée. Une consultation a eu lieu 10 avril dernier. En parallèle, la Fabrique a fait une résolution de vendre l'église à l'automne 2023 en raison du coût élevé des travaux à faire. En février 2024, l'église est désacralisée.

Un acheteur se manifeste pendant que le projet de citation est en cours. Le nouveau propriétaire serait contraint de préserver l'état de l'église selon certaines restrictions. L'acheteur ne veut pas acheter l'église si celle-ci est citée. La vente s'en trouve donc bloquée.

M. St-Jules fait la lecture d'une résolution de la paroisse demandant d'arrêter le projet de citation pour permettre la vente.

Suite aux explications, M. St-Jules demande l'opinion à ses conseillers. Voici quelques commentaires recueillis :

- Certains craignent que le propriétaire potentiel achète le terrain pour démolir l'église dans deux ans.
- L'église de Saint-Edmond est importante pour le tourisme, et elle offre une signature visuelle importante. En effet, le revêtement de l'église, qui est en pierre des champs, est un attrait touristique incontournable.

- Si jamais l'église est vendue sans qu'elle ne soit citée, serait-ce possible de trouver un libellé pour la pierre des champs, de manière qu'elles ne puissent être modifiées?
- Finalement, la Ville pourrait prendre en charge l'église si elle n'est pas vendue. Bien que l'église ne soit pas occupée, il faut s'occuper de la chauffer, des assurances et des taxes...
- Les gens de la fabrique montrent des signes d'épuisement. Jusqu'où la Ville pourrait-elle se rendre pour les libérer de leur fardeau?

L'acheteur potentiel avait proposé une servitude légale personnelle dans un contrat notarié, mais après vérification, cela n'aurait pas fonctionné, car la servitude ne suivrait pas l'immeuble.

Citation de l'église Saint-Edmond-de-Vassan :

Le conseil de quartier recommande que le bâtiment de l'Église Saint-Edmond-de-Vassan soit cité à condition que soit que la Ville en prenne possession ou soit qu'elle trouve d'autres solutions pour libérer les gens de la fabrique. Proposé par M. Serge Ross, appuyé par M. Gaétan Gignac.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2024-06-06

8- Carrefour giratoire :

Les travaux vont durer 24 semaines. Les citoyens sont dépassés par la quantité des travaux en cours cet été. La Ville a planifié certains travaux depuis trois ans. Le carrefour giratoire aurait dû être construit l'an dernier par le MTQ ce qui aurait évité la congestion que l'on connaît présentement.

9- Chemin de la plage | Vitesse :

a) Demande d'affichage chemin de la Plage

Le conseil recommande d'ajouter de l'affichage pour sensibiliser les usagers à la vitesse au chemin de la Plage. C'est un chemin en gravier et la vitesse génère de la poussière qui rend la visibilité de difficile à nulle. Proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par Mme Geneviève Larche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2024-06-07

b) Données géomatiques pour les navigateurs GPS

Certains membres du conseil remarquent que les données concernant la vitesse maximale n'apparaissent pas sur les navigateurs dans certains secteurs. C'est le cas pour le secteur de l'Île Siscoe et celui du chemin de la Plage.

Le conseil de quartier recommande de vérifier les cartes de districts au niveau de la géomatique pour l'ensemble de la ruralité et le cas échéant de procéder à la mise à jour pour ces données. Proposé par Mme Geneviève Larche, appuyé par M. Serge Ross.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2024-06-08

c) Sujet en découlant de la vitesse

Ajout de pancartes 'Attention à nos enfants'

Le conseil de quartier recommande de faire installer deux pancartes « Attention aux enfants » à l'entrée du secteur des chemins Proulx et Bérubé. Proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par Mme Geneviève Larche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2024-06-09

10- Budget :

- a) **Trésorerie** : Le solde de la petite caisse est de 3039 \$.
- b) Puisque le conseil de quartier de Saint-Edmond n'a pas de trésorière, le président suggère que Vision Vassan gère l'argent du conseil de quartier dans son compte bancaire.

Gestion in-trust de la petite caisse par Vision Vassan

Le conseil de quartier recommande que l'argent de la petite caisse soit gérée par Vision Vassan in-trust. Proposé par Mme Nicole Binet, appuyé par M. Éric Dallaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2024-06-10

c) Projets structurants : Suivis

- 1) **Fête des voisins : secteur Lac Malartic** : La fête est remise à l'an prochain.
- 2) **Théâtre Le Tandem** : Une aide de 500 \$ sera remise au Centre communautaire de Saint-Edmond qui règlera la facture au Théâtre Le Tandem. Proposé par Mme Nicole Binet, appuyé par M. Serge Ross.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2024-06-11

- 3) **Fêtes des voisins de Saint-Edmond** : Un décaissement de 300 \$ est proposé pour cette activité. Proposé par M. Serge Ross, appuyé par Mme Nicole Binet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2024-06-12

- d) **Fleurs | Secteur lac Malartic** : L'horticultrice en chef du Service Sports et plein air viendra visiter les lieux pour voir quel aménagement pourrait être fait. Une collecte de données sera réalisée. La plantation sera réalisée en fin d'année. Une réunion électronique entre deux conseils serait possible pour voter de l'aide financière de la part du conseil de quartier.

Résolution : Collecte d'information pour l'installation de fleurs

Le conseil de quartier recommande de demander au Service Sports et plein air de réaliser la collecte de données dans le but de déterminer quel aménagement de la plate-bande pourrait être fait pour embellir l'intersection du chemin de la plage, secteur lac Malartic. Proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par Mme Geneviève Larche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2024-06-13

- 11. **Collecte des déchets | Descente des bateaux** : Une citoyenne explique qu'elle ramasse souvent les déchets laissés par les utilisateurs de la descente de bateaux et qu'elle voudrait éviter d'encombrer ses propres poubelles.

Le conseil de quartier recommande de demander à la MRC de La Vallée-de-l'Or d'avoir un conteneur vert commercial à la descente des bateaux pour faciliter l'entretien du secteur. Proposé par M. Serge Ross, appuyé par M. Gaétan Gignac.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2024-06-14

12. Varia :

- a) **Festival Harricana** : Une citoyenne demande s'il serait possible de faire des aménagements paysagers au pourtour du kiosque qui a passé au feu.
- b) **MTQ | Lignes jaunes** : Il est demandé quand les lignes jaunes seront tracées. M. St-Jules s'informerera.
- c) **MTQ | Tabliers des ponts** : Les tabliers des ponts ont été réparés suite aux demandes antérieures du conseil de quartier.

13. Questions, interventions du public

Aucune intervention du public.

14. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 10 septembre à 19 h, au Centre communautaire de Vassan – Bistro de Vassan.

15. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Serge Ross, appuyé de M. Éric Dallaire, de lever la séance à 21 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2024-06-15

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée